

POLITIQUE AGRICOLE

2021-2026



**SOUTENIR LES AGRICULTEURS ET
DÉVELOPPER UNE AGRICULTURE
DURABLE DE PROXIMITÉ**

www.grandlyon.com

GRANDLYON
la métropole

Le système agricole et alimentaire sur lequel nos sociétés actuelles reposent se révèle fragile face aux menaces qui pèsent sur lui : changement climatique, épuisement des énergies fossiles, instabilité économique et financière, dégradation et artificialisation des sols, effondrement de la biodiversité sauvage et cultivée, etc.

La structuration de filières alimentaires de proximité dépend étroitement de la qualité et de la disponibilité du capital naturel métropolitain (foncier, eau, semences, minéraux, cheptels). La préservation des ressources naturelles du territoire se pose dès lors comme un enjeu majeur pour garantir un système alimentaire soutenable et résilient.

De plus, ces dernières décennies ont été marquées par une distanciation entre la production et la consommation des produits alimentaires. La modernisation de l'agriculture a entraîné une baisse du nombre d'exploitations allant de pair avec une augmentation de leur taille moyenne, et le développement du recours aux pesticides et aux engrais chimiques, au détriment de l'équilibre économique des exploitations et de la préservation de l'environnement.

La demande d'un prix toujours plus bas par les intermédiaires de transformation et de distribution des produits alimentaires a également joué en défaveur de la viabilité des exploitations agricoles.

Pour proposer une alimentation soutenable et locale répondant à la diversité des besoins des habitants, la présence sur le territoire d'agriculteurs engagés dans une production responsable est indispensable. La Métropole de Lyon souhaite accompagner les exploitants agricoles dans cette transition vers des systèmes agricoles et alimentaires plus durables et résilients.

Ainsi, la politique agricole portée par la Métropole vise à faire du capital naturel agricole un bien commun métropolitain et à progresser vers une agriculture durable de proximité.

Cette politique agricole s'inscrit dans le cadre du Projet alimentaire du territoire lyonnais (PATLY), qui se donne pour cap la résilience et la justice alimentaires.





➤ L'AGRICULTURE MÉTROPOLITAINE EN CHIFFRES

ENVIRON 12 000 ha D'ESPACE AGRICOLE

Les espaces agricoles = 23% du territoire
(données SPOT THEMA 2010)

ENVIRON 300 EXPLOITATIONS

(- 44% depuis 2000)

38 exploitations en AB = 1 023 ha

92 producteurs en circuit court
(hors viticulteurs)

EMPLOIS

656 UTA (unité de travail annuel)

9000 emplois indirects et 900 entreprises
aval de la production agricole

29 ha

Superficie moyenne
des exploitations

95 %

de la production agricole
des 50 km autour de Lyon
est exportée (sous forme de
produits bruts ou après
transformation locale)

4,6 %

d'autonomie alimentaire

**ENVIRON
1 AGRICULTEUR SUR 2**
a plus de 50 ans (en 2019)





UNE AGRICULTURE À LA CROISÉE DE MULTIPLES ENJEUX

ÉCONOMIQUES

- 900 emplois directs
- 9000 emplois indirects liés à l'agriculture sur la Métropole
- 235 marchés métropolitains
- 4 chantiers d'insertion par le maraîchage.

ENVIRONNEMENTAUX

- Espaces agricoles inclus dans la Trame Verte du territoire
- Contribution à la qualité et l'entretien du cadre de vie
- Services écologiques rendus par l'agriculture pour le climat, la biodiversité, l'eau, les sols...

SOCIAUX ET CULTURELS

- Espaces agricoles accueillant des usages de détente et de loisirs, supports d'activité éducatives et pédagogiques, lieux de rencontres et de mixité sociale
- Entretien de paysages diversifiés, marqueurs d'un patrimoine local
- Contribution à la gastronomie locale.

TERRITORIAUX

- Participation de l'agriculture à la mise en œuvre de nombreuses politiques de la Métropole (déchets, air, eau, santé-environnement, alimentation, économie circulaire, tourisme...) et des territoires voisins.

MONTS D'OR

Agriculture à dominante d'élevage, fortement soutenue par la collectivité, ce qui a permis la diversification et une dynamique d'installation en maraîchage et arboriculture.

Difficulté persistante due à la pression foncière.

PLAINE DE L'EST, FRANC LYONNAIS

Les grandes cultures dominent. L'irrigation bien présente permet la diversification en maraîchage.

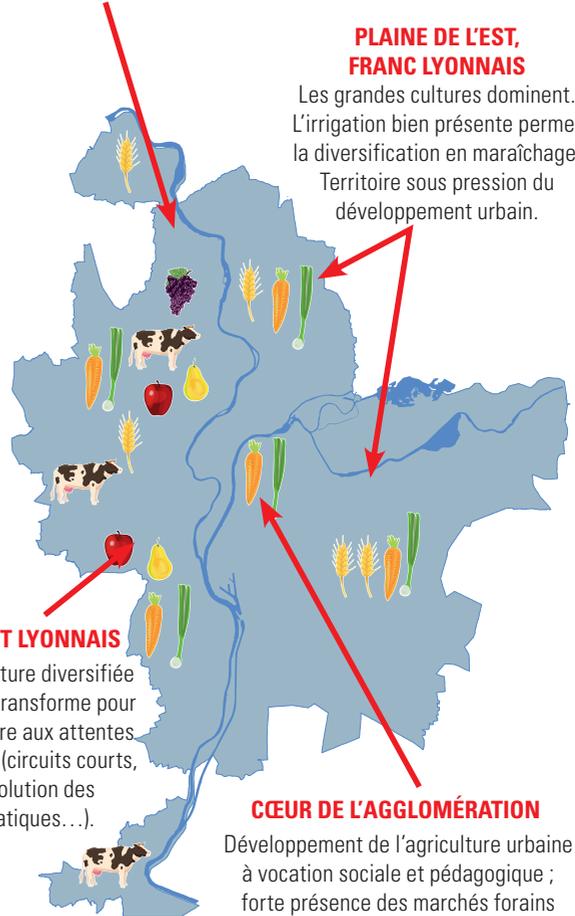
Territoire sous pression du développement urbain.

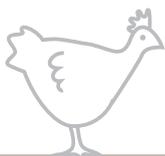
QUEST LYONNAIS

Agriculture diversifiée qui se transforme pour répondre aux attentes locales (circuits courts, évolution des pratiques...).

CŒUR DE L'AGGLOMÉRATION

Développement de l'agriculture urbaine à vocation sociale et pédagogique ; forte présence des marchés forains et des outils structurants (abattoirs, marché de gros...).





LA POLITIQUE AGRICOLE MÉTROPOLITAINE 2021-2026



5 AXES :

1



LES TERRES AGRICOLES

- Protéger les terres agricoles dans les documents d'urbanisme
- Lutter contre le détournement du foncier agricole pour des usages non-agricoles
- Mettre à disposition du foncier agricole public pour les agriculteurs
- Sensibiliser les propriétaires privés pour éviter la rétention du foncier agricole.

2



LA POPULATION AGRICOLE

- Mettre à disposition du foncier en priorisant les installations
- Développer des lieux et espaces test agricoles
- Faciliter le parcours d'installation des agriculteurs
- Innover pour favoriser l'emploi agricole local
- Inciter à la transmission des exploitations.

3



L'AGRO-ÉCOLOGIE ET L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

- Accompagner la mise en place de mesures agro-environnementales et climatiques
- Développer l'agriculture biologique sur le territoire
- Encourager les projets d'autonomie énergétique dans les exploitations agricoles
- Encourager la mise en commun des équipements agricoles
- Aider les agriculteurs à s'adapter au changement climatique : recherche, formation, solidarité risques climatiques...

4



LA GESTION DE L'EAU

- Maîtriser le foncier agricole et les pratiques dans les périmètres de champs captants
- Promouvoir une gestion économe de l'eau dans les exploitations
- Poursuivre les actions de maîtrise des risques de ruissellement avec les agriculteurs.

5



LES CIRCUITS COURTS DE PROXIMITÉ

- Favoriser la diversification des productions agricoles du territoire
- Utiliser la commande publique pour soutenir des filières locales
- Développer l'agriculture urbaine et l'autoproduction par les citoyens
- Re-territorialiser les outils de transformation et la logistique
- Agir sur les comportements des consommateurs.

ORGANISMES PARTENAIRES



BUDGET CONSACRÉ À LA POLITIQUE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

entre 2021 et 2026

9 M€ 
pour des investissements agricoles et alimentaires

2 M€ 
pour des acquisitions foncières

1 M€ 
pour les jardins collectifs

820 400 € 
de crédits de fonctionnement par an

L'ACTION DE LA MÉTROPOLE S'APPUIE SUR :

- une politique foncière,
- une ingénierie d'accompagnement,
- un appui financier,
- la commande publique,
- l'autoproduction.



QUELQUES DISPOSITIFS POUR METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE AGRICOLE

La Métropole poursuit les programmes engagés comme :

- Le programme d'actions PENAP (préservation des espaces naturels et agricoles périurbains) lance 2 appels à projets par an avec 500 000 € d'aides environ pour soutenir des projets agricoles comme :
 - l'installation d'agriculteurs en AB,
 - la création d'outils de transformation sur des exploitations,
 - l'acquisition de matériel améliorant les pratiques agricoles,
 - l'acquisition de foncier par des collectivités pour la mise à disposition à des agriculteurs,
 - les études de faisabilité pour créer des points de vente de producteurs...
- **Le cofinancement des aides agricoles européennes** (FEADER) à travers le Programme de Développement Rural géré par la région.
- **Le projet agro-environnemental et climatique** cofinance des mesures avec les collectivités locales et le FEADER afin de préserver la qualité de l'eau et la biodiversité :
 - 73 agriculteurs engagés entre 2017 et 2022,
 - 2 285 ha de surfaces contractualisées,
 - des journées techniques organisées chaque année avec les partenaires sur l'agroécologie,
 - des suivis individuels et collectifs proposés aux agriculteurs...

De nouveaux projets en cours de construction dont :

- Un programme spécifique d'aide à **l'agriculture biologique** pour favoriser la conversion, le maintien et le développement des exploitations en AB,
- Des **espaces tests agricoles** à créer sur la Métropole pour favoriser l'installation de porteurs de projet hors cadre familial,
- Une **régie agricole** pour approvisionner en partie des collèges métropolitains,
- Des programmes de **développement local à l'échelle intercommunale** : développement du maraîchage sur les Terres du Velin, lutte contre les friches sur le Plateau des étangs...

Liens utiles

- www.agri-lyonnaise.top
- Page sur le site du grandlyon
- www.patly.org
- Chaîne Youtube du Grand Lyon : à venir des témoignages et portraits d'agriculteurs

Contact

Délégation Transition Environnementale et Énergétique Direction Environnement Écologie Energie

Stratégie territoriale et politiques urbaines

Service écologie

Unité Agriculture, Biodiversité et Nature

Marguerite de Lavernette

Chargée de mission Politique agricole

mdelavernette@grandlyon.com

04 26 99 38 43

Métropole de Lyon

20, rue du Lac

CS 33569

69505 Lyon Cedex 03

Tél. : 04 78 63 40 40

www.grandlyon.com